

Procès-verbal Conseil d'établissement 28.11.2023

Présents :

M. Sutter, Conseiller culturel

Représentants de la Direction :

Mme Durand-Assouly, M. Kinder, Mme Gran, Mme Dantzer, Mme Joubert-Schwab, M. Challemet

Représentants élus titulaires des Personnels :

Mme Baudinet-Jugi, M. Slagmulder, Mme Lamouroux, M. Bessières, M. Taurua, M. Heine, Mme Longoni-Hoetschl

Représentants élus titulaires des Parents d'élèves :

M. Blavignac, Mme Pautrot- Wagner, M. Carpe, Mme Boisseau, Mme Egger

Représentants élus titulaires des Élèves :

Yasmina Murat, Lilla Joguet

Autres Représentants siégeant à titre consultatif :

M. Wielander, Mme Kerschbaumer

M. Hugo, M. Tressard, M. Rouet

Avant d'installer le conseil d'établissement, Madame la Proviseure accueille M. le Conseiller de Coopération et de l'Action Culturelle, M. Sutter.

Intervention de M. SUTTER

M. Sutter salue les élus et les membres de la communauté éducative qui composent cette instance. Il relaye la parole de Monsieur le Ministre Olivier Becht, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger. Au moment de la semaine des Lycées Français du Monde, le Ministre rend hommage à l'ensemble des personnels et transmet sa sympathie à tous les élèves des établissements (558) du réseau de l'Agence.

Il rappelle l'importance de la mobilisation des talents et des compétences. Les Etablissements Français à l'Etranger sont un trésor qu'il faut chérir, à protéger et à agrandir, un outil qui permet de bâtir des ponts avec les communautés locales. C'est un outil d'excellence et d'attractivité au service de la diplomatie française d'influence.

M. Sutter rappelle combien la coopération entre l'Institut et le Lycée permet la concrétisation de nombreux projets, 20 depuis le début de l'année. Ces actions culturelles participent au rayonnement de notre lycée.

Enfin, M. Sutter rappelle que la collaboration étroite entre les deux entités sert aussi la sécurité du lycée puisque les rendez-vous annuels sur cette thématique permettent la mise en tension des procédures.

Mme la Proviseure remercie M. Sutter pour sa présence et rappelle l'agréable partenariat.

Désignation du secrétaire de séance

M. KINDER (proviseur adjoint) est nommé secrétaire. M. CARPE (APE) est nommé secrétaire adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour

Madame Durand-Assouly propose une modification de l'ordre du jour. Les lycéens ont demandé de rajouter à l'ordre du jour la question de leur autorisation de sortie de l'établissement aux heures de récréation :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du CE du 21 juin 2023
3. Installation du nouveau CE et des instances
4. Point sur la rentrée
5. Calendrier scolaire 2024-2025
6. Règlements intérieurs de l'école primaire (maternelle et élémentaire)
7. Carte des emplois
8. Voyages et sorties scolaires
9. Budget rectificatif 2 – 2023
10. Tarifs - Budget 2024

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (20 votants /21)

2. Adoption du procès-verbal du CE du 21 juin 2023

Le PV est adopté 19 Pour et 1 abstention (20 votants /21)

3. Installation du nouveau Conseil d'Établissement

Mme. Durand-Assouly, la Provisoire, souhaite la bienvenue aux membres du CE et procède au pointage des personnes présentes (soit 20 votants sur 21, M. Heine étant retenu et rejoindra la séance rapidement) à cette séance en présentiel au LFV.

Le quorum étant atteint, Mme Durand-Assouly remercie les membres du CE

Mme Durand-Assouly présente les instances, leur composition et leur rôle, remercie les membres de droit du Conseil pour leur collaboration à la composition de ces instances.

4. Point sur la rentrée

4.1. Effectifs

M. Kinder présente les effectifs à ce jour. Si l'on constate une différence négative entre les chiffres annoncés au mois de juin et ces derniers, cela est dû à un mouvement des familles ukrainiennes parties sous d'autres horizons (20 familles) mais aussi parce qu'il a été fait le choix de la réorientation de 19 élèves dans le secondaire. Ce choix de réorientation dans le système autrichien validé par les familles consiste à permettre aux élèves de réussir dans une voie, réussite qui n'aurait pas été possible au LFV.

- MATERNELLE:	241 /11 classes, moyenne 21,9
- ELEMENTAIRE:	657 / 29 classes, moyenne 22,65
- COLLEGE:	531 / 21 classes, moyenne 25,28
- LYCEE:	409 / 15 classes, moyenne 27,26
- TOTAL:	1834 Moyenne 24,13

4.2. Résultats examens

Les résultats au BAC sont encore cette année couronnés de succès.

BAC		TB félicitations Jury	TB	B	AB	Admis	Nombre Candidats
ES/L/S	2019		45	23	32	26	126
	2020		51	33	24	25	133
T1-2-3-4-5	2021		39	45	38	13	135
T1-2-3-4-5	2022		36	42	34	14	126
T1-2-3-4-5	2023	15	40	39	31	9	134

Tous les élèves ayant présenté la Matura l'ont obtenue.

Les résultats au DNB sont aussi excellents.

DNB		TB	B	AB	Admis	Refusés	Absent	Nombre Candidats
3ème	2023	59	29	30	11	3	1	133
		44,36	21,80	22,56	8,27	2,26	0,75	97%

4.3. Le calendrier pédagogique 2nd degré

- BAL 27 AVRIL 2024
- MATURA: 2 MAI 8h00-13h00
- ORAUX DNB / ORAUX MATURA : fin MAI
- FIN SCOLARITE TERMINALE: 17 MAI
- FIN SCOLARITE 1^{er}: 29 MAI
- ECRITS Français: 3 JUIN 8h00-12h00
- KP MATURA : 3 JUIN 2024
- BAC PHILOSOPHIE: 4 JUIN 8h00-12h00
- SPECIALITE 1: 5 JUIN 2024 8h00
- SPECIALITE 2: 6 JUIN 2024 8h00
- DNB: 10/11 JUIN 2024
- GRAND ORAL ?
- ORAUX Français :17 AU 21 JUIN 2024
- STAGE SECONDE : 17 AU 24 JUIN 2024
- ORAUX STAGE 2^{nde} : 26 et 27 JUIN 2024
- CEREMONIE DIPLOME: 27 JUIN 2024

D'autres dates sont disponibles sur le document joint.

4.4. Projet pHARe

L'AEFE, à l'instar de ce qui se passe en France, nous demande de mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement.

Le LFV informe le Conseil d'établissement des actions qui ont été menées depuis le début de l'année.

M. Challemet, CPE, présente l'action « Le mur de la Parole » ainsi que « L'urne des confidences ». Cette action a pour objectif de libérer la parole. Elle sera rééditée. Les membres du CVL sont en charge de traiter les informations reçues. Un bilan sera rendu pour mettre en place d'autres actions.

Mme Dantzer, directrice de l'école élémentaire, présente également l'action menée au Premier degré. Mme Dantzer expose les différentes actions de sensibilisation dans les classes, initiées par Mme Blavignac, la référente du projet. Mme Dantzer informe sur les formations données aux personnels du Premier degré et des AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire).

M. KINDER présente l'action « stage Soft Skills » qui a eu lieu durant les vacances de la Toussaint. Ce stage a eu pour objectif de développer son intelligence émotionnelle et de s'initier aux techniques de gestion de émotions. Il a permis d'identifier les émotions universelles : joie, tristesse, colère, peur, dégoût et surprise et d'accueillir l'intention positive de l'alerte émotionnelle. En mettant en place un comportement adapté, les élèves qui ont participé à ce stage ont appris l'empathie.

4.5. Manuels numériques

M. Kinder explique que l'établissement a déjà concrétisé de nombreuses actions en faveur d'une installation du Numérique dans les classes mais il faut aller encore plus loin. Sur les constats suivants :

- Nouvelles pratiques pédagogiques grâce au numérique possibles
- Enjeu de santé publique important
- Poids économique importants du matériel pédagogique

M. Kinder propose qu'un groupe de travail soit réuni dans les prochaines semaines pour apporter des évolutions et des innovations.

M. Blavignac intervient pour rappeler que le retard dans la mise à disposition des ouvrages numériques a été remarqué par les parents. Le ressenti des parents sur ce point est que le lycée ne respecte pas ses promesses alors même que les tarifs sont en forte augmentation et des coûts de bibliothèque ont été introduit justement cette année .

M. Carpe intervient pour préciser que la mise à disposition des manuels numériques est essentielle pour les élèves ayant des besoins particuliers (par ex. troubles DYS).

5. Calendrier scolaire 2023-2024

Mme Durand-Assouly présente le calendrier scolaire 2024/2025. Elle rappelle que l'établissement a répondu favorablement à la demande des associations de parents d'élèves de prendre une décision plus tôt sur le calendrier de l'année suivante.

Pour la prochaine année scolaire, la communauté éducative a été consultée lors d'un vote numérique et c'est la version 1 qui a eu le plus de suffrage.

Les associations de Parents se sont prononcées pour la version 2 lors du Conseil d'école.

Mme la Provisseure précise que n'ayant pas eu de réponse au 9 novembre de la part des parents d'élèves, elle n'a pas pu prendre en compte cette demande faite au Conseil d'école.

M. Blavignac rappelle qu'hélas le calendrier avancé a en effet empêché une concertation dans les délais.

Lors de la réunion du Conseil du Second degré, une demande a été adressée de pouvoir consulter les calendriers de l'année prochaine. Cela sera tout à fait possible, néanmoins, les calendriers consultables seront complétés de la remarque « En attente de la validation de l'AEFE ».

M. Blavignac remercie, car certaines familles doivent planifier leurs vacances très à l'avance. Cependant il explique que le ressenti des parents est que le volume d'enseignement est en diminution constante.

Mme la Provisseure rappelle qu'il y a certes moins de jours mais que le nombre d'heures quotidiennes des élèves du LFV sont plus nombreuses.

Elle indique aussi que le calendrier version 2 comporte une semaine à 3 jours ce qui n'est pas du goût des parents.

M. Blavignac précise que c'est pourtant la version 2 avec une semaine courte en février qui a été plébiscitée par les familles.

Adoption à l'unanimité (20/20 sur 21)

6. Règlement Intérieur

6.1.Ecole Maternelle

Mme Joubert-Schwab, directrice de l'école maternelle, présente les modifications du règlement intérieur de l'école Maternelle.

Mme Joubert-Schwab souhaite apporter des ajouts et des modifications au règlement actuel de Grinzing :

- concernant les frais scolaires, « tout mois commencé est dû »,
- l'enregistrement au MA10 pour pouvoir bénéficier de la subvention de la ville de Vienne,
- la précision des horaires pour les différents niveaux de classe,
- l'accès aux locaux sous l'acceptation du Directeur,
- la signalisation par écrit au directeur, d'une sortie anticipée ou d'une absence,
- l'inscription obligatoire des personnes autorisées à venir chercher l'enfant sur Eduka,
- l'obligation de prévenir un personnel de l'école du départ anticipé d'un élève,
- les différents horaires possibles de sortie les mercredis, en fonction du niveau de classe des enfants,
- pour la navette, l'obligation pour les parents de s'inscrire au préalable auprès de Blaguss,
- l'heure d'ouverture de la bibliothèque aux parents,
- le prix des différents livres de bibliothèque perdus,
- l'interdiction de prendre des médicaments à l'école, hors infirmerie,
- en cas de maladie infectieuse, l'obligation de fournir un certificat médical de guérison à la reprise des cours,
- l'éviction immédiate des élèves portant des poux/lentes,
- l'obligation de fournir un certificat médical lors d'une absence de plus de 8 jours consécutifs,
- le rappel des mails des infirmiers.

6.2.Ecole Elémentaire

Mme Dantzer, directrice de l'école élémentaire, présente les modifications du règlement Intérieur de l'école élémentaire.

Le règlement intérieur de l'école élémentaire a fait l'objet d'une révision soumise aux votes du Conseil d'école pour avis puis du Conseil d'établissement pour validation concernant le point "justification des absences". La durée d'absence nécessitant un justificatif a été réduite à 3 jours de classe de façon à nous mettre en conformité avec la réglementation autrichienne.

Adoption à l'unanimité (20/20 sur 21)

7. Carte des emplois

Mme la proviseure informe le CE que 3 collègues fonctionnaires, détachés ont été accueillis durant l'été 2023 en provenance du Lycée français Anne de France de Kiev, 2 professeurs des écoles et un professeur d'anglais. Elle souhaite régulariser cette situation. Ils ont souhaité continuer à bénéficier de leur détachement à Vienne pour 3 ans. Ainsi pour un coût zéro pour l'établissement, ces collègues apportent 1.5 poste à nos élèves et 1.5 poste aux élèves de leur lycée d'origine.

Mme la proviseure demande l'approbation au Conseil d'établissement. Adoption à l'unanimité (20/20 sur 21).

Mme la proviseure informe également que deux postes de détachés n'ont pas été pourvus. Un poste de professeur d'école après un refus des académies d'origine d'accorder le détachement, poste qui sera remis à la vacance mais aussi un poste de professeur d'Histoire Géographie. La direction a décidé de rendre ce poste car les ressources dans cette discipline sont importantes et de très grande qualité.

Mme Lamouroux intervient pour demander pourquoi ce poste n'a pas été proposé dans le 1^{er} degré. Mme la proviseure indique que le LFV est très bien doté en professeur de détaché. M. Kinder indique qu'avant de rendre ce poste, la direction a proposé aux autres disciplines, mais la proposition n'a intéressé personne.

M. Blavignac estime que d'un point de vue financier un poste de détaché coutant moins cher sur le budget local, compte tenu du soutien de l'AEFE, qu'un poste de contrat local, il est dommage de se couper de cet apport.

Mme la proviseure indique que ce n'est pas toujours le cas, puisqu'un professeur détaché avec une certaine ancienneté coûte certainement plus cher qu'un jeune professeur en contrat local.

M. Blavignac remarque avec plaisir l'arrêt des suppressions des détachés car le ressenti des parents allait dans le sens d'une baisse constante du soutien de l'AEFE au LFV.

Adoption avec 7 pour et 13 abstentions.

8. Voyages scolaires et sorties

8.1. Bilan Voyages 22/23

Voyage	Niveau	Date	Nb Elèves	Nb Acompagnateurs	Coût par famille	Coût Caisse solidarité
SKI CE1	CE1	17-20/01/2023 + 24/27/01/2023	125	12	max 428,81€	765,00 €
Prague 1°3 1°4 1°5	1°3 1°4 1°5	27-30/03/2023	44	5	490,00 €	450,00 €
Mondsee CM1D CM2F	CM1D CM2F	1-5/05/2023	46	5	450,00 €	400,00 €
Appelhof CP	CP	8-10/05/2023	134	18	230,00 €	135,00 €
Strasbourg PEL 2023	Lycée	14-18/05/2023	6	2	460,00 €	
Admont 3°4 et 3°5	3°4 3°5	22-26/05/2023	58	4	425,00 €	1 100,00 €
JII 2023	Collège	12-17/06/2023	6	2	500,00 €	
Schallaburg	Collège	16-17/06/2023	30	2	200,00 €	
Voile Neusiedler See	CM1 A-B-C-E	8-11/05/2023 et 22-23/05/2023	91	4	246,00 €	975,00 €
Semaine sportive CE2	CE2	30/05-2/06 et 12-15/06 et 19-22/06	151	6	cout journée 37,5€	210,00 €
Voile CM2 et CM2D	CM2C et CM2D	22-23/06/2023	50	2	155,50 €	141,00 €

Aide de la caisse de solidarité 4176€

Mme Gran tient à remercier les personnels qui se sont bien emparés d'Eduka pour déposer leurs projets pédagogiques de sorties et de voyage. Elle rappelle les raisons de l'utilisation de cet outil numérique : éviter le maniement d'argent de la part des enseignants puisque c'est illégal et le risque pour les enfants d'avoir de l'argent sur eux.

M. Carpe précise que suite à l'organisation de la fête de l'école élémentaire en juin 2023, les associations de parents d'élèves UPEL/APE ont permis de reverser 2200€ à la coopérative élémentaire et 1108€ à la caisse de solidarité.

- Mme Gran projette un récapitulatif des nombreuses sorties scolaires (sans nuitée) effectuées en 2022/2023 :
 - Mme Lamouroux remarque que la majorité d'entre-elles sont gratuites pour les familles.
 - Pour la visite de l'ONU, c'est le LFV qui finance la sortie.

8.2. Sorties

8.2.1. Sorties scolaires pendant l'année scolaire 2022-2023

Niveau	avec frais	sans frais	Total
Collège	40	55	95
Élémentaire	96	101	197
Lycée	29	30	59
Maternelle	28	19	47
Total	193	205	398

Sorties avec Frais	
Somme totale facturée aux familles	1 595,18 €
Moyenne des sommes demandées aux familles	8,27 €
Montant Max. d'une sortie	40,00 €
Montant Min. d'une sortie	2,00 €

M. Blavignac fait remarquer que la somme totale facturée aux familles ne semble pas correcte. Mme Gran promet de revoir ce chiffre.

Tableau avec le montant rectifié :

Sorties avec Frais	
Somme totale facturée aux familles	38 179,92 €
Moyenne des sommes demandées aux familles	8,27 €
Montant Max. d'une sortie	40,00 €
Montant Min. d'une sortie	2,00 €

8.2.2.

2022/2023				2023/2024			
Date de l'excursion - Mois	avec frais	sans frais	Total	Date de l'excursion - Mois	avec frais	sans frais	Total
sept.	6	13	19	sept	10	12	22
oct.	11	18	29	oct	18	19	37
nov.	27	12	39	nov	32	15	47
déc.	17	12	29	déc	14	12	26
Total 2022	61	55	116	Total 2023	74	58	132
janv.	15	8	23				
févr.	12	9	21				
mars	31	22	53				
avr.	7	7	14				
mai	21	41	62				
juin	46	63	109				
Total 2023	132	150	282				
	193	205	398				

État des lieux au 17/11/2023
Les demandes de sorties vont encore augmenter sur la fin d'année.

M. Heine rejoint le CE – 21 votants

8.3. Voyages présentés pour vote

Voyage	Niveau	Date	Nb Elèves	Nb Acc.	Coût max par famille
Admont - Révision Brevet	3 ^e 3	26-29/05/2024	27	3	400,00 €
CP Appelhof - Classe verte	CP	17-19/04/2024 + 24-26/04/2024	113	18	300,00 €
Prague-Brno-Auschwitz-Cracovie / M. Smoluch	1ère et Term HDA	23-26/04/2023	19	2	500,00 €
Ski de fond / M. Brugière	CM2B	12-15/03/2024	21	3	280,00 €
Jeux du Danube	AS multisport 6ème	17-19/06/2023	10	2	120,00 €
Jeux de la ZECO	AS multisport	10-14/06/2023	6	2	350,00 €
JJJ Athènes	2nde	26/05-1/06/2024	6	2	500,00 €
Relais Drapeau - "flamme olympique"	5ème	25-26/04/2024	6	2	220,00 €
Rome - Mme Roubille	2nde latiniste et HDA	25-28/02/2024	35	3	537,00 €
Berlin Parlement européen - M. Merleau	1ère HGGSP	5-8/05/2024	30	3	500,00 €
Prague - Mme Kadlecěk et M. Cerny	1 ^{er} 1 - 1 ^{er} 2	18-21/03/2024	57	5	530,00 €

Mme Gran présente un récapitulatif des voyages scolaires (avec nuitées) prévus en 2023/2024 :

Elle précise que **les voyages seront facturés au centime près aux familles**. Elle explique pourquoi M. Reux arrondissait : pour garantir la viabilité du voyage (pallier les absences d'élèves, les annulations des familles, les aléas sanitaires...). Elle annonce qu'elle travaillera avec les représentants des Parents et des Personnels pour résoudre ce problème et confirme ou évoque des pistes : l'obligation de versements d'arrhes par les familles, le passage par des prestataires de service (Blaguss, agences de voyage), la souscription d'assurances annulation...

Mme la proviseure remercie les personnels enseignants et administratifs pour le montage des voyages.

M. Blavignac remarque que certains élèves de 1ères feront plusieurs voyages et que cela a un coût pour les familles.

Mme Egger, M. Blavignac et Mme la proviseure rappellent que les familles peuvent faire appel à la caisse de solidarité en cas de difficulté et expliquent la procédure. Les familles doivent se rapprocher de l'enseignant de leur enfant qui les guidera. M. Blavignac suggère que la communication sur l'existence, la vocation et le fonctionnement de la caisse de solidarité soit encore renforcée.

Mme Egger explique qu'elle ne pourrait jamais voter "non" pour un voyage voulu par les équipes éducatives et validé par la Direction.

Le CE décide, au vu de l'inflation et des montants des voyages à venir, de relever le prix maximum pour un voyage scolaire : **le coût autorisé passe de 500 € à 550 €.**

Votes pour le relèvement du budget maximum d'un voyage scolaire, à 550 € :

Avis favorables : unanimité (21/21 votants)

Le CE remarque qu'il y a deux dates de voyage à modifier pour cause de calendrier scolaire : celles du voyage des 3èmes à Admont et celles du voyage à Prague/Brno/Auschwitz/Cracovie en 1^{ère}.

Avant de passer au vote des voyages, M. Blavignac précise que les personnes en charge de la caisse de solidarité – la Direction et des Représentants de Parents – tiendront aussi compte des familles concernées par plusieurs voyages (fratries) et demande à l'administration que ces éléments soient collectés en amont des commissions de caisse de solidarité.

Votes pour les voyages :

Avis favorables : **unanimité pour tous les voyages, sauf celui à Prague.**

Le voyage à Prague : Votes : (Il y a 21 votants)

Avis défavorables : 0

Abstentions : 1 (1 représentante des élèves regrette que les lères aient plusieurs voyages)

Avis favorables : 20

Départ de Mme EGGER présidente de l'UPEL à 19h34, 20 votants.

9. Budget rectificatif n°2 - 2023

Variations inscrites au BR2-2023 issues de l'analytique - DEPENSES									
		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
		AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
EDU1	Excellence éducative	120 000	120 000	62 700	62 700	0	0	182 700	182 700
EDU11	Ressources humaines - réseau	120 000	120 000	0	0	0	0	120 000	120 000
	dont EDU 112 : Recrutés locaux	120 000	120 000					120 000	120 000
EDU12	Accueil des élèves (compensé par recettes internat)			62 700	62 700	0	0	62 700	62 700
SUP3	Modernisation (support et immobilier)	0	0	215 000	215 000	-204 000	-204 000	11 000	11 000
SUP32	Immobilier, agencement et entretien	0	0	215 000	215 000	-40 000	-40 000	175 000	175 000
SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier			0	0	-40 000	-40 000	-40 000	-40 000
SUP325	Viabilisation - énergie et fluides			100 000	100 000	0	0	100 000	100 000
SUP326	Entretien mobilier et prestations externes			115 000	115 000	0	0	115 000	115 000
SUP36	Prévention et sécurité	0	0	0	0	-164 000	-164 000	-164 000	-164 000
TOTAL VARIATION DEPENSES BR1-BR2								193 700	193 700

Variations inscrites au BR2-2023 issues de l'analytique - RECETTES	
Droits de scolarité	62 700
Subventions	0
Autres recettes	0
TOTAL VARIATION RECETTES BR1-BR2	
	62 700

SOLDE VARIATION		-131 000
-----------------	--	----------

Le BR 2 est adopté pour avis à l'unanimité 20 votants.

Mme Gran remercie M. Reux, son prédécesseur, pour le travail effectué cet été pour présenter un budget. Il sera ajusté à la rentrée de janvier.

L'APE remercie Mme Gran pour son souci de la transparence et de la visibilité meilleure. Le ressenti des parents est d'avoir l'impression qu'il existe toujours des éléments cachés.

M. Blavignac demande la plus grande transparence en livrant aux associations de parents d'élèves tous les éléments pour la plus grande compréhension de tous. Ceci pourra permettre un travail de pédagogie auprès de la communauté des parents. Mme Gran rappelle que le budget du LFV est le budget de l'AEFE et il ne peut exister d'éléments cachés, nous sommes dans une comptabilité publique. Mme Gran et M. Kinder insistent sur le fait que le LFV n'est pas une entreprise à but lucratif, qu'aucun bénéfice n'est fait sur le dos des parents, pas de dividendes ne sont versés à qui que ce soit.

Mme Gran annonce que **l'investissement de 164 000 € (subvention de l'AEFE) pour la sécurisation avec le palais Clam Galas est reporté en 2024.**

De plus, elle explique avoir demandé une **ouverture de crédits auprès de l'AEFE de 120 000 € afin d'être sûre que le LFV puisse payer ses personnels en cette fin d'année civile.**

M. Tressard pose la question de la valeur du produit si l'on pouvait obtenir l'apport valeur de la Bildungsdirektion. Mme la proviseure répond que cela est impossible car les professeurs sont « mis à disposition » par l'état autrichien au LFV.

10. Tarifs - Budget 2024

10.1. Budget 2024- Dépenses prévisionnelles

Budget 2024 élaboré en juin 2023 avec quelques ajustements début septembre 2023. Possibilité de modifications lors du BR1.

Augmentation de la masse salariale (accroissement du nombre de remplacements de personnels absents et augmentation annuelle des salaires) – environ 65% du montant total des dépenses de l'établissement.

Investissements prévus en 2024 :

Sécurisation avec Palais du Clam Gallas (subvention AEFÉ reçue) – 164 000€

Programmation immobilière 200 000€ / an sur 5 ans pour des travaux nécessaires (toilettes, stores, tableau électrique...)

Marché entretien ménage à venir pour limiter les coûts et améliorer la qualité du service. Prévision : février/mars 2024.

Budget prévisionnel 2024		Personnel	Fonctionnement	Investissement	Total
EDU1	Excellence éducative	7 130 500	1 796 600	125 000	9 052 100
EDU11	Ressources humaines - réseau (salaires recrutés locaux, charges, médecine du travail, jury...)	7 130 500	48 500		7 179 000
EDU12	Accueil élèves (restauration : denrées, contrôles, matériel, mobilier, blanchisserie, internat...)		1 133 100	50 000	1 183 100
EDU13	Pilotage pédagogique (fournitures, intervenants, matériel, mobiliers, sorties, voyages)		615 000	75 000	690 000
RES2	Accompagner et faire vivre le réseau		705 800		705 800
RES21	Aides à la scolarité (DEGESCO + Caisse de solidarité 6000€)		220 800		220 800
RES22	Autres participations (subvention Ville de Vienne)		440 000		440 000
RES26	Promotion et communication (communication, réception)		45 000		45 000
SUP3	Modernisation (support et immobilier)		2 218 750	389 000	2 607 750
SUP32	Immobilier, agencement et entretien		1 925 000	200 000	2 125 000
SUP321	Travaux et entretien du parc immobilier		5 000	200 000	205 000
SUP323	Aménagement immobilier		5 000		5 000
SUP324	Loyers et charges		175 000		175 000
SUP325	Viabilisation - énergie et fluides		680 000		680 000
SUP326	Entretien mobilier et prestations externes (ménage, maintenance, entretien...)		1 060 000		1 060 000
SUP33	Administration générale (Assurances, photocopieurs, internet, téléphone, clés...)		192 500		192 500
SUP34	Informatique		75 000	25 000	100 000
SUP35	Opérations financières transversales		20 250		20 250
SUP36	Prévention et sécurité		6 000	164 000	170 000
SUP361	Travaux de sécurisation (Sécurisation cours Clam Gallas)		1 500	164 000	165 500
SUP362	Equipements et matériels de sécurisation		500		500
SUP363	Entretiens et prestations liées à sécurité		4 000		4 000
	Total	7 130 500	4 721 150	514 000	12 365 650
54111	Participation à la rémunération des résidents (PRR) - 43% des salaires pris par l'AEFE : 2 395 175€	3 175 000			3 175 000
54111	Participation financière complémentaire (PFC)	539 900			539 900
54111	Indemnités accessoires (HS/HSA/ISAE)	206 091			206 091
54111	Indemnités jury d'examen (IJE)	4 518			4 518
44174	AEFE Bourses scolaires		274 000		274 000
54131	IRF Participation réseau		127 510		127 510
54111	Participation projets immobiliers		131 588		131 588
	Total flux internes	3 925 509	533 098		4 458 607
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024		11 056 009	5 254 248	514 000	16 824 257

10.2. Tarifs applicables au 01/09/2024

M. Blavignac exprime les regrets de l'APE que ces tarifs, pour l'essentiel, à l'exception de quelques ajustements à la marge, n'aient pas fait l'objet d'un dialogue consultatif en amont avec les représentants des parents comme cela est normalement le cas du fait que pour la première fois ils ont été soumis en fin d'année scolaire N-2 et non plus à l'automne de l'année N-1. Il exprime le souhait que cette circonstance ne se répète pas.

- Droits de première inscription (sans abattement ou bourses) 700,00 €
- Frais de scolarité (sans subvention, abattement ou bourses) 6 700,00 €

- Droits annuels demi-pension (sans bourses)

Maternelle	1 400,00 €
Élémentaire	1 710,00 €
Collège / Lycée	1 760,00 €

- Droits d'examen (élèves du LFV, CNED ou établissements homologués)

Brevet	55,00 €
Épreuves anticipées	130,00 €
Baccalauréat	270,00 €

- Droits d'examen (candidats libres)

Brevet	60,00 €
Épreuves anticipées	160,00 €
Baccalauréat	310,00 €

- Certificat de Secourisme 55,00 €
- Location de livres (secondaire) 160,00 €
- Bibliothèque (maternelle et élémentaire) 80,00 €
- Bibliothèque (secondaire) 150,00 €
- Matériels PS à GS 60,00 €
- Matériels CP à CM2 80,00 €
- Matériels maternelle PS (trousse dodo) 40,00 €
- Dégradation et perte de carte de demi-pension / du Chips personnels 5,00 €
- Dégradation et perte de carnet de correspondance 10,00 €

Tarif accueil café : 2.50€ par personne

Tarif goûter : 2.50€ par personne

Rejet prélèvement bancaire : Frais facturés par rejet par la banque.

Dégradation : Montant de la réparation ou du remplacement.

Perte Ouvrage : Montant du remplacement si ouvrage toujours commercialisé ou montant suivant :

Magazine : 5€ / Album, BD, Roman 15€ / Documentaire 20€ / DVD 30€

- Ecole ouverte (ski à la journée) 99€ par jour (proposition en attente validation projet final)
- Section sportive badminton 120€ par an
- activités « chœurs » et « pont vers le supérieur » 60€ par an
- activité « orchestre » 360€ par an

10.3. Budget 2024- Recettes prévisionnelles

Droits de scolarité	11 884 040
Frais de scolarité	11 586 020
Droits d'inscription	229 600
Droits d'examen	68 420
Droits annexes	3 070 726
Frais de demi-pension	2 873 126
Frais d'internat	197 600
Subventions	653 300
Subvention publique : Ville de Vienne	450 000
Subvention DGESCO	203 300
Autres recettes	934 020
Vente de marchandises (carnets correspondances, dégradations...)	100
Autres prestations de services (bibliothèque, manuels, matériels)	442 920
Autres produits d'activités annexes (garderie, activités périscolaire, voyage)	410 000
Caisse de solidarité	6 000
Locations diverses : Studio Molière	75 000
Total budget	16 542 086
Recettes AEFE - flux internes	294 200
Bourses scolaires AEFE	274 000
Décharges syndicales	15 100
Déconcentration des voyages	5 100
Total flux internes	294 200
TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2024	16 836 286

Votes : (Il y a 20 votants)

Avis défavorables : 0

Abstentions : 6

Avis favorables : 14

11. Divers

Les représentantes des élèves demandent l'autorisation pour les lycéens, de pouvoir sortir de l'enceinte du LFFV pendant les deux récréations de 10' du matin et de l'après-midi.

Elles expliquent que c'était la tradition avant la COVID, que ça permet aux élèves de changer d'air.

La proviseure rappelle les enjeux sanitaires (COVID) qui avaient mené à cette interdiction et explique que les mesures renforcées de sécurité actuelles ne sont pas levées par les autorités françaises.

M. Challemet explique cependant que **la direction est prête à permettre une expérimentation, de janvier à mars.**

M. Kinder ajoute que **cette autorisation serait soumise à des engagements de la part des élèves : la ponctualité en classe au retour de ces pauses, le nombre d'accidents potentiels, le nombre d'incivilités rapportées.**

La proviseure rappelle le caractère expérimental de cette autorisation. Le vote final de cette mesure serait soumis au prochain CE.

Votes : (Il y a 20 votants)

Avis défavorables : 0

Abstentions : 2

Avis favorables : 14

M. Sutter remercie l'assemblée pour l'esprit très constructif qui a régné. Il félicite les différentes parties pour le programme pHARe.

Il rappelle que le poste soutient notamment les actions à venir pour l'égalité filles/garçons, pour lutter contre les violences faites aux femmes et les activités sportives en lien avec les JO.

Enfin il remercie encore la Direction pour son engagement sur la durée et la préparation des débats.

Fin de séance 20h35.

Secrétaire de séance
Philippe Kinder, proviseur adjoint

Secrétaire de séance adjoint
Julien Carpe, représentant parents APE

